



## Définition statut entreprise et cumul activités

-----  
Par MARIETH65

Bonjour,

Tout d'abord je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Je viens de m'inscrire sur ce site gratuit. Merci d'exister

Je suis salariée à temps partiel et, étant graphiste, je souhaiterais créer également une micro-entreprise de vente en ligne. Je ne sais pas quel est le statut de la société qui va déterminer mon activité : artisanat ? Commerce ?

Je veux en effet créer des illustrations pour les floquer sur des T-Shirts ou des objets. Je souhaiterais les floquer moi-même si c'est possible (donc commande de T-shirts et objets unis). Ce que je vais floquer proviendra de ma création, donc je dirais que je suis dans l'artisanat, mais comme je souhaite vendre le produit de ma création, je suis également dans le commerce, non ? Pouvez-vous m'éclairer sur le sujet ?

Je pense éventuellement à confier l'impression à un prestataire si c'est trop compliqué. Quoi qu'il en soit, il faut que je m'enregistre en tant que micro entreprise en artisan ou commerçant (c'est soit l'un soit l'autre et les plafonds du CA n'est pas le même).

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Bonne après-midi

MARIETH